

Un lieu étrange, Les Choisinets L'œuvre de l'abbé Antoine Favier (1814-1874)

Bien que situé sur la commune de Saint-Flour-de-Mercoire et à peine à plus d'un kilomètre à vol d'oiseau du village, la route la plus carrossable et la plus rapide pour se rendre dans ce lieu situé au bout de nulle part, est de rouler 5 km à partir de Langogne. Les Choisinets, ou Le Choisinès sur les cartes de l'IGN à moins que ce ne soit Les Choisinaits, vous dire l'importance qu'on lui attribue ! est un hameau éloigné de tout, situé à l'orée de la forêt de Mercoire.



Premier aperçu du site des Choisinets

Avant d'arriver dans ce lieu unique, retenu en 2021 par la Mission Bern, il est impossible de ne pas remarquer au milieu d'un croisement, une statue en parfait état représentant une sainte que l'on n'a pas l'habitude de voir honorer dans la région. Il s'agit de Sainte Germaine de Pibrac, patronne des faibles, des malades, des déshérités et des bergers.

Sa présence à cet endroit s'explique aisément lorsqu'on continue sa route pour découvrir, à moins de cent mètres, au fond d'un vallon, deux tours à moitié démolies, l'une ronde et l'autre carrée avec une construction annexe également en ruine.

En avançant dans l'allée menant au hameau, jouxtant la cour carrée, apparaît une façade immense, haute de trois étages, percée d'innombrables fenêtres et complètement nue comme un décor de théâtre.

À cette façade est accolée, côté ouest, ce qui semble une église (en fait une chapelle) assez bien conservée.



Statue de Ste. Germaine



La façade du bâtiment principal aujourd'hui

Que font cette statue, ces tours, ces constructions en ruine, cette façade nue, cette église du XIX^e, dans ce site grandiose et totalement improbable, envahi par la végétation et les arbres ?

Remontons le temps.

Les premières mentions du site datent de la reconnaissance que fait Odilon de la Garde à Guillaume de Randon du mas de Chauzines (Les Choisinets) en 1286. Plus tard, pendant la guerre de Cent ans, en 1380, il est question d'un Borbal de Chauzines qui avec deux autres seigneurs libère le château de Luc assiégé par les troupes anglaises. Ce n'est qu'à partir de 1530 que la seigneurie est vraiment établie avec Balthazar de Chauzines.

Une date à noter : 1646 (ou 1650), celle où Claude François de la Tour des Bains Saint Vidal, marquis de Choisinnet, fait édifier la tour ronde après son mariage avec Françoise de Hautefort.

S'ensuivent des successions, le partage du domaine à la révolution, et, en 1840 la vente, par le mandataire de la dernière héritière Claire Jeanne Rosaline Chantal Villeneuve de Vence, des 111 ha restant du domaine avec les bâtiments à l'état de ruines, à **Antoine Bonnefille**, agriculteur à Lestévenès.

Antoine et son épouse Marie Anne n'ayant pas d'enfant, confient le lieu à l'abbé **Antoine Favier** (1814-1874), prêtre très estimé à Langogne qui leur propose d'y créer un orphelinat, s'engage à en assurer la charge, sacrifiant ainsi le brillant avenir que lui réservait sa charge de 1er vicaire à la paroisse. Dès 1851, après avoir obtenu l'accord de son évêque, Jean Antoine Marie Foulquier, il quitte Langogne pour La ferme des Choisinets et, aidé par quelques orphelins, se dévoue tout entier à sa mission. Dormant moins de quatre heures par nuit, il devient à la fois prêtre, instituteur, architecte, maçon, cultivateur, ...

À partir de 1859, trois Frères des Ecoles Chrétiennes viennent l'aider à encadrer les 33 pensionnaires qui deviendront 58 en 1875. En 1860, il cède la direction à leur congrégation, tout en continuant son œuvre parmi eux.

Après avoir construit le vaste bâtiment principal servant de logement aux pensionnaires, il s'improvise architecte de l'église qu'il veut magnifique et du presbytère. Pour l'église, il s'inspire des chapelles qu'on lui signale comme les plus remarquables. Il la construit de 1863 à 1867 (les deux tours datent seulement de 1871) avec les frères pour maçons et avec l'aide des enfants, grâce aux revenus de l'exploitation agricole, des coupes de bois, des dons des bienfaiteurs (dont les époux Bonnefille pour les trois cloches), d'une subvention du Conseil Général et parfois en mendiant à travers la France.



La chapelle des Choisinets, en 2021 et aujourd'hui

Après avoir terminé ces grands travaux, et avoir confié les enfants aux bons soins des Frères des Ecoles Chrétiennes, l'abbé Favier offre son concours aux missions des œuvres diocésaines pendant la saison d'hiver, tout en continuant ses activités à l'orphelinat le reste du temps.

Aumônier volontaire des mobiles lozériens engagés dans l'armée de l'Est pendant la guerre contre les prussiens en 1870, contraint avec eux à une retraite en Suisse dans des conditions atroces, il fait preuve de tant de dévouement et d'abnégation, que, la paix signée, alors qu'il a été nommé curé d'Auroux, il se voit remettre la légion d'honneur par le préfet.

Son action ne s'arrête pas là. Toujours dévoué à toutes les causes, il se charge alors de la reconstruction de l'église de sa paroisse, trop petite et en très mauvais état, en participant lui-même aux travaux, en tant qu'architecte, maître d'œuvre et ouvrier, comme il l'avait fait aux Choisinets, et ceci, jusqu'à sa dernière semaine de vie.

Décédé le 13 juin 1874, ce fut la consternation. Sa dépouille mortelle fut disputée, non seulement entre Les Choisinets et Auroux, mais également ses cheveux et ses habits furent mis en lambeaux pour servir de reliques. Finalement, l'évêque trancha et il fut enterré dans le cimetière d'Auroux où les mobiles qu'il avait si bien assistés pendant la guerre firent élever un mausolée sur sa tombe.

La loi du 7 juillet 1904 interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses, un premier incendie, le 2 août 1904, l'arrêté de fermeture de l'orphelinat en 1908, la vente du domaine en 1922, un nouvel incendie en 1926, des ventes successives, sans occupation, ni entretien, jusqu'à ces dernières années, ont alors eu raison de ce domaine dont les ruines ne demandent qu'à revivre.

Le plus : Aux Choisinets, le montant de la dotation de la Mission Bern a permis, entre 2023 et 2024 : la réfection complète de la toiture (charpente, zinguerie et couverture) de l'église, du clocher et des tourelles, la sécurisation des cloches et, à l'intérieur, celle des deux premières voûtes. Dans ce cadre, Il reste à réaliser les portes et les fenêtres, la sécurisation des murs de l'orphelinat et des bâtiments annexes, la restauration et la remise en place des vitraux.

D'autres fonds sont encore nécessaires pour finaliser le projet de **l'association du Choisinaît**, aujourd'hui propriétaire du site. A cet effet, une souscription a été ouverte par la **Fondation du Patrimoine**.